

et 1 plan de l'ancien cimetière Saint-André-des-Arts, rue Suger.

Mémoire de la Commission des Antiquités du Département de la Côte-d'Or, t. XVI, 1^{er} fascicule (1910-1911). — P. IX, *Plaque de ceinturon mérovingien*, provenant de Beneuvre, canton de Recey-sur-Ource, par M. Georges POTEX (ill.). — Pp. XXXIV-XXXVI, *Le signe 4*, par M. CHA-
BEUF. Ce signe mystérieux se rencontre sur un grand nombre de monuments divers et titres de livres dans la seconde moitié du xv^e et dans tout le xvi^e siècle, souvent associé à d'autres signes, de façon à former un monogramme. Un exemplaire s'en trouve sur le manteau d'une cheminée de la maison Chevalier, rue Porte-aux-Lions, à Dijon. Formé du Z, initiale du mot grec *Zeus* (Jupiter), et complété fréquemment d'une croix, il semble d'origine aristotélique, et fut ensuite christianisé, indiquant sans doute que les artisans qui l'adoptent entendent se déclarer fils soumis de Dieu et de l'Eglise. A ce propos, M. le chanoine Morel fait observer qu'il a vu de ces symboles sur certains bréviaires. — P. XXXVIII sq., *Anciennes rues de Dijon dites de la Tonnellerie et de la Tournelle*, documents fournis par M. EHINGER. — P. XLVIII, reproduction d'un joli pastel de Jérôme MARLET (musée de Dijon).

*
**

M. l'abbé DANGU achève ses *Etudes sur Pierrefonds* par l'historique des derniers sièges subis par la forteresse depuis le xvi^e siècle.

Ce ne furent, pendant cent années, qu'alternatives de marchés et d'attaques : l'argent et la poudre vainquirent tour à tour. Le château passa successivement : aux mains du Roi, puis au baron de Saint-Chamand ; à Potier de Gesvres, homme de confiance du Roi, moyennant 60.000 écus ; à Henri de Savreux, qui se déclara pour le roi d'Espagne, lequel, pour

3.500 écus, cède ensuite la place au seigneur d'Estrées dont le lieutenant Villeneuve, capitule honorablement après les assauts prolongés de Charles, comte d'Auvergne, envoyé par Louis XIII ; enfin (1647) Richelieu ordonne le démantèlement, qui est exécuté en partie.

Jusqu'à la Révolution, ces ruines restent l'apanage des ducs d'Orléans ; puis elles deviennent la propriété de divers acheteurs, en particulier (le 4 prairial an IX) de Canis, habitant Compiègne. Vendues 8.400 livres en l'an VII, elles atteignirent le chiffre de 15.000 livres trois années plus tard, et en 1813 Napoléon I^{er} les acquit pour 2.950 francs afin de les ajouter au domaine national. Les *harpes éoliennes* qui y furent posées en 1825 sont dues à l'initiative de la duchesse d'Angoulême et furent installées par M. Cardon, de Compiègne.

En 1857, commence la restauration confiée par Napoléon III à Viollet-le-Duc, admirablement secondé de Viganowski. A côté d'erreurs que signale M. Lefèvre-Pontalis, il n'en reste pas moins d'indéniables beautés : la partie militaire dans son ensemble, l'exquise chapelle, la statue de Louis d'Orléans, due au ciseau de Frémiet, les salles meublées du donjon, les caves souterraines.

Parmi les pièces intéressantes annexées à ce travail, M. l'abbé Dangu a dressé le *catalogue des curés* de Pierrefonds depuis 1374 jusqu'à nos jours, d'après des documents authentiques des différentes époques conservés au presbytère même.

Nous ne saurions trop remercier notre laborieux collègue de ses persévérantes recherches : nos *Bulletins* témoignent de leur importance.

Une excursion avait été projetée à Pierrefonds, Chelles, Rethuil, Taillefontaine et Soucy, pour le 25 juillet. Mais les adhésions,